

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Assemblée Générale Ordinaire de la Société Générale Marocaine de Banques du 29 Mai 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société Générale Marocaine de Banques, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2.050.000.000,00 de Dirhams, dont le siège Social est à Casablanca, 55, boulevard Abdelmoumen, immatriculée à Casablanca, au Registre du Commerce sous le n° 28.987, sont convoqués pour le **mardi 29 Mai à 17h au siège social**, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Directoire et du Conseil de Surveillance sur l'exercice 2017
- Rapport général et spécial des Commissaires Aux Comptes sur l'exercice 2017
- Examen et approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2017
- Affectation du résultat et quitus au Directoire et au Conseil de Surveillance
- Fixation du montant des jetons de présence
- Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance
- Délégation de pouvoirs au Directoire et à toute personne dûment habilitée par lui avec faculté de subdélégation par ce dernier en

vue d'arrêter les modalités et la nature définitive de la ou des émission(s) et de procéder à sa (leur) réalisation

- Pouvoirs à conférer en vue des formalités légales
- Questions diverses

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la Loi n° 17-95 telle que modifiées et complétées par la Loi n° 78-12 sur les sociétés anonymes, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée, avec accusé de réception, dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

LE DIRECTOIRE

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, les approuve expressément.

Elle approuve également, tels qu'ils lui ont été présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions passées par la Banque telles que prévues à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées par la loi n° 78-12 sur les sociétés anonymes, les approuve expressément.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire, en fonction pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017, quitus et décharge de leur gestion pour ledit exercice. Elle donne également quitus aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2017.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve aussi l'affectation et la répartition des bénéfices proposées. Elle fixe en conséquence le dividende de l'exercice 2017 à 14 Dirhams par action pour les 20.500.000 actions assujetties aux dividendes.

Le résultat de l'année, augmenté du report à nouveau, sera ainsi affecté de la manière suivante :

• Réserve légale :	Cumul de 10% du capital social est atteint
• Réserve spéciale :	-
• Dividende :	287 000 000
• Réserve extraordinaire :	474 239 000
• Report à nouveau :	1 042

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe pour 2017 le montant brut des jetons de présence à 2,35 MMAD.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la démission de M. Jean-Luc PARER de la présidence du Conseil de Surveillance. Il conserve néanmoins son mandat de membre du Conseil de Surveillance qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de M. Khalid CHAMI, sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib, en qualité de membre et président du Conseil de Surveillance pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Cet avis de réunion est publié sur le site web de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES : www.sgmaroc.com

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES
AU 31/12/2017

BILAN AU 31/12/2017

	En milliers de DH	
ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 453 517	4 975 139
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 202 106	7 389 037
. À vue	2 680 069	1 823 781
. À terme	6 522 037	5 565 256
Créances sur la clientèle	60 044 566	56 129 171
. Crédits de trésorerie et à la consommation	18 279 796	16 491 548
. Crédits à l'équipement	18 120 924	16 540 355
. Crédits immobiliers	19 467 407	18 838 918
. Autres crédits	4 176 439	4 258 350
Créances acquises par affacturage	903 459	745 421
Titres de transaction et de placement	4 504 961	5 423 330
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 452 097	4 864 467
. Autres titres de créance	52 808	57 443
. Titres de propriété	56	501 420
Autres actifs	643 046	587 454
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 321 728	1 267 178
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	342 005	323 193
Immobilisations corporelles	1 232 506	1 239 170
TOTAL DE L'ACTIF	82 647 894	78 079 093

HORS BILAN AU 31/12/2017

	En milliers de DH	
HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES	21 525 563	21 831 302
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 419 813	4 765 505
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 137 458	4 475 256
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	12 968 292	12 590 541
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	10 166 957	8 851 232
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 118 850	1 068 390
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 038 377	6 380 103
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 009 730	1 402 739
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2017

	En milliers de DH	
	31/12/2017	31/12/2016
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 916 736	4 805 792
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	256 461	202 582
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 315 854	3 387 136
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	126 912	157 633
4.Produits sur titres de propriété	205 453	181 340
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.Commissions sur prestations de service	558 626	505 348
7.Autres produits bancaires	453 430	371 753
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 002 846	1 262 149
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	10 287	25 318
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	436 504	724 403
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	255 114	261 241
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
12.Autres charges bancaires	300 941	251 187
III.PRODUIT NET BANCAIRE	3 913 890	3 543 643
13.Produits d'exploitation non bancaire	92 033	67 102
14.Charges d'exploitation non bancaire	33 927	31 219
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 004 451	1 866 693
15.Charges de personnel	979 100	948 834
16.Impôts et taxes	45 864	42 377
17.Charges externes	733 102	675 900
18.Autres charges générales d'exploitation	38 083	9 692
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	208 302	189 890
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2 323 059	2 612 741
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 123 562	2 126 368
21.Pertes sur créances irrécouvrables	60 724	350 910
22.Autres dotations aux provisions	138 773	135 463
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 723 835	1 625 751
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 602 606	1 535 260
24.Récupérations sur créances amorties	20 543	6 443
25.Autres reprises de provisions	100 686	84 048
VII.RÉSULTAT COURANT	1 368 321	725 843
26.Produits non courants	42	1 027
27.Charges non courantes	223	595
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 368 140	726 275
28.Impôts sur les résultats	606 902	220 757
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518
TOTAL PRODUITS	6 732 647	6 499 672
TOTAL CHARGES	5 971 409	5 994 154
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518

	En milliers de DH	
	31/12/2017	31/12/2016
PASSIF		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 384 932	944 240
. À vue	1 007 969	146 813
. À terme	376 963	797 427
Dépôts de la clientèle	61 755 880	58 591 610
. Comptes à vue créditeurs	42 002 563	38 857 995
. Comptes d'épargne	9 587 878	9 288 073
. Dépôts à terme	7 270 766	7 698 083
. Autres comptes créditeurs	2 894 673	2 747 459
Titres de créance émis	3 772 260	4 059 368
. Titres de créance négociables	3 772 260	4 059 368
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	1 905 380	1 331 432
Provisions pour risques et charges	938 540	1 052 739
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	3 392 342	3 387 381
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	6 687 321	6 156 801
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1	4
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	761 238	505 518
TOTAL DU PASSIF	82 647 894	78 079 093

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31/12/2017

	En milliers de DH	
	31/12/2017	31/12/2016
I - Tableau de formation des résultats		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	3 699 221	3 747 351
2.(-) Intérêts et charges assimilées	701 905	1 010 962
MARGE D'INTÉRÊT	2 997 316	2 736 389
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
5.(+) Commissions perçues	632 199	573 786
6.(-) Commissions servies	36 798	32 674
Marge sur commissions	595 401	541 112
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 617	4 780
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	19 147	-4 545
9.(+) Résultat des opérations de change	205 771	197 527
Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	228 535	197 762
11.(+) Divers autres produits bancaires	215 844	188 432
12.(-) Diverses autres charges bancaires	123 212	120 052
PRODUIT NET BANCAIRE	3 913 884	3 543 643
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	6 978	1 787
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	85 055	67 102
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	33 927	31 219
16.(-) Charges générales d'exploitation	2 004 451	1 866 693
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 967 539	1 714 620
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-561 137	-935 575
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-38 087	-53 202
RÉSULTAT COURANT	1 368 315	725 843
RÉSULTAT NON COURANT	-181	432
19.(-) Impôts sur les résultats	606 902	220 757
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	761 238	505 518
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	208 302	189 890
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	129 453	90 206
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24.(+) Dotations non courantes	-	-
25.(-) Reprises de provisions	90 206	63 303
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	36 541	22 677
27.(-) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	494
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	6 978	-
29.(-) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	965 268	700 128
31.(-) Bénéfices distribués	205 000	123 000
(+) AUTOFINANCEMENT	760 268	577 128

COMPTES SOCIAUX

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31/12/2017

	En milliers de DH	
	31/12/2017	31/12/2016
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 420 772	6 243 761
2.(+) Récupérations sur créances amorties	20 543	6 443
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	48 802	45 452
4.(+) Charges d'exploitation bancaire versées	3 326 840	3 874 889
5.(+) Charges d'exploitation non bancaire versées	35 795	33 961
6.(+) Charges générales d'exploitation versées	2 002 803	1 864 547
7.(+) Impôts sur les résultats versés	606 902	220 757
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	517 777	301 502
Variation des :		
8.(+) Créesances sur les établissements de crédit et assimilés	1 813 069	-2 466 766
9.(+) Créesances sur la clientèle	4 073 433	-35 559
10.(+) Titres de transaction et de placement	-918 369	914 483
11.(+) Autres actifs	-164 660	-244 779
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	440 692	-1 342 657
14.(+) Dépôts de la clientèle	3 164 270	778 604
15.(+) Titres de créance émis	-287 108	707 018
16.(+) Autres passifs	464 710	180 809
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 020 909	2 156 395
III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-503 132	2 457 897
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	11 424	-
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	36 541	22 677
19.(+) Acquisition d'immobilisations financières	54 550	47 412
20.(+) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	12 148	58 829
21.(+) Intérêts perçus	-	-
22.(+) Dividendes perçus	205 242	181 340
IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	186 509	97 776
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24.(+) Émission de dettes subordonnées	-	-
25.(+) Émission d'actions	-	-
26.(+) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27.(+) Intérêts versés	-	-
28.(+) Dividendes versés	205 000	123 000
V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-205 000	-123 000
VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-521 622	2 432 672
VII.TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 975 139	2 542 467
VIII.TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 453 517	4 975 139

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU 31/12/2017

CRÉANCES	En milliers de DH				
	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissem- ents de crédit à l'étranger	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	3 455 908	576 839	525 792	4 558 539	5 797 363
VALEURS REÇUES EN PENSION	- 799 962	-	-	799 962	-
- au jour le jour	- 799 962	-	-	799 962	-
- à terme	-	-	-	-	-
PRÉTS DE TRÉSORERIE	-	2 949 453	1 219 076	4 168 524	2 331 779
- au jour le jour	-	70 547	680 915	751 462	110 033
- à terme	-	2 878 906	538 161	3 417 067	2 221 747
PRÉTS FINANCIERS	-	2 939 686	-	2 939 686	3 237 021
AUTRES CRÉANCES	- 143 415	14 149	2 260	159 824	107 457
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	31 474	-	31 474	33 663
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-
TOTAL	3 455 908	943 377	6 511 600	1 747 128	12 658 014
				11 507 282	

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2017

CRÉANCES	En milliers de DH					
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2017	31/12/2016
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	880 986	913 720	12 329 960	483 197	14 607 863	13 373 453
- Comptes à vue débiteurs	80 986	2 312	5 854 030	483 197	6 420 524	6 970 519
- Créesances commerciales sur le Maroc	-	3 114 015	-	3 114 015	2 870 320	-
- Crédits à l'exportation	-	68 847	-	68 847	106 882	-
- Autres crédits de trésorerie	800 000	911 409	3 293 068	- 5 004 477	3 425 732	-
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	-	-	3 626 492	3 626 492	3 079 065	-
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	5 620 835	-	11 534 017	751 218	17 906 070	16 376 611
CRÉDITS IMMOBILIERS	-	-	2 920 336	16 475 515	19 395 850	18 775 486
AUTRES CRÉDITS	-	-	1 000 577	39 060	1 039 637	586 433
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	903 459	-	903 459	745 421
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	-	331 850	331 850	266 206	-
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	- 4 118	2 347 711	784 973	3 136 802	3 671 917	-
- Créesances pré-douteuses	-	366 766	497 444	864 210	961 299	-
- Créesances douteuses	-	23	761 408	9 019	770 450	1 050 918
- Créesances compromises	-	4 095	1 219 537	278 510	1 502 141	1 659 700
TOTAL	6 501 820	917 839	31 036 060	22 492 306	60 948 025	56 874 592

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2017

DÉPÔTS	En milliers de DH					
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2017	31/12/2016
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	361 191	204 213	14 193 680	27 243 479	42 002 563	38 857 995
COMpte d'épargne	-	-	-	9 587 877	9 587 877	9 288 073
DÉPÔTS À TERME	-	-	840 349	6 351 507	7 191 856	7 603 191
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	74	42 406	875 400	1 976 792	2 894 672	2 747 459
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	-	-	78 912	78 912	94 892
TOTAL	361 265	246 619	15 909 429	45 238 567	61 755 880	58 591 610

DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2017

DETTE	En milliers de DH				
	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Établissements de crédit à l'étranger
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	-	187 968	354 614
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-
EMPRUNT DE TRÉSORERIE	-	-	-	721 122	721 122
- au jour le jour	-	-	-	453 134	453 134
- à terme	-	-	-	267 987	267 987
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	-	10 314
AUTRES DETTES	11	109 505	11 679	-	121 219
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	-	10	-	10
TOTAL	11	109 505	199 657	1 075 735	1 384 933
				-	944 240

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2017

||
||
||

COMPTES SOCIAUX

PROVISIONS AU 31/12/2017

PROVISIONS	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprise devenus disponible	Ecart de conversion	Autres variations	En cours 31/12/2017	En milliers de DH	
								731	6 219 090
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF									
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 756 409	1 977 882	32 558	1 502 081	-	731	6 200 383		
Titres de placement	14 818	935	-	6 198	-	-	9 554		
Titres de participation et emplois assimilés	9 153	-	-	-	-	-	9 153		
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF									
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	229 142	120 819	-	67 967	-	-	281 994		
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-		
Provisions pour risques généraux	626 806	129 453	-	90 206	-	-230 000	436 054		
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-		
Provisions pour autres risques et charges	196 791	34 181	5 645	4 835	-	-	220 492		
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-		
TOTAL GÉNÉRAL	6 833 119	2 263 270	38 204	1 671 286	-	-229 269	7 157 629		

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2017

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES DU 1^{ER} JANVIER 2017 AU 31/12/2017

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NÉANT

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2017

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3mois < D ≤ 1an	1an < D ≤ 5ans	D > 5ans	En milliers de DH	
						TOTAL	
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 304 521	650 193	909 884	3 378 443	113 711	6 356 752	
Créances sur la clientèle	5 609 988	3 849 950	6 296 093	16 473 836	17 641 451	49 871 318	
Titres de créances	-	2 021	1 464 460	1 917 879	1 055 601	4 439 961	
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-	
Total	6 914 509	4 502 164	8 670 437	21 770 158	18 810 763	60 668 032	
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	91 612	176 375	-	-	-	267 987	
Dettes envers la clientèle	1 097 490	1 701 118	3 664 212	735 205	-	7 198 025	
Titres de créances	-	-	-	3 720 000	-	3 720 000	
Emprunts subordonnés	-	-	-	2 000 000	1 300 000	3 300 000	
Total	1 189 102	1 877 493	3 664 212	6 455 205	1 300 000	14 486 013	

DETTES SUBORDONNÉES AU 31/12/2017

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée (1)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaleur en KDH) (en contrevaleur KDH)	En milliers de DH		
							dont entreprises liées	dont autres apparentés	
						Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)	Montant N (en contrevaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaleur KDH)
MAD	50 000	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation ne peut avoir lieu qu'à l'initiative de l'Émetteur et après accord de BANK AL MAGHRIB. Le remboursement du capital et des intérêts n'interviendra qu'après remboursement de toutes les autres dettes.	-	-	-	-
MAD	50 000	-	5% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation ne peut avoir lieu qu'à partir de la 5 ^{ème} année, avec préavis d'un mois, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-
MAD	377 300	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, sans préavis, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	88 000	-	-
MAD	680 700	-	4,84% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, sans préavis, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-
MAD	842 000	-	5,6% (Taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, sans préavis, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-
MAD	324 200	-	5,98% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	83 000	-	-
MAD	175 800	-	5,98% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-
MAD	238 200	-	4,77% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	159 000	-	-
MAD	130 000	-	4,77% (taux fixe)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-
MAD	431 800	-	3,51% (Taux révisable)	10 Ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5 ^{ème} année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM	-	-	-	-
Total	3 300 000					330 000	-	-	-

(1) éventuellement indéterminée

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE



SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Société Générale Marocaine de Banques comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 12.890.902 KMAD dont un bénéfice net de 761.238 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Tél. : 0522 54 88 00 - Fax : 0522 29 65 70

Faïcal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél : 0522 22 40 25/26/34/01
Fax : 0522 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé

Aux Actionnaires de la
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 12.890.902 dont un bénéfice net de KMAD 761.238.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International S.A.
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casa
Tél : 0522 54 48 70 - Fax : 0522 29 66 70

Faïcal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Signature
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL
Associé